

La chanson de geste

CXV

Franceis veient que paiens i ad tant,
De tutes parz en sont cuvert li camp.
Suvent regretent Oliver e Rollant,
Les .XII. pers, qu'il lor seient guarant.
E l'arcevesque lur dist de sun semblant :
« Seignors barons, n'en alez mespensant !
Pur Deus vos pri que ne seiez fuiant,
Que nuls prozdom malvairement n'en chant.
Assez est mielz que moerium cumbatant.
Pramis nus est, fin prendrum a itant,
Ultre cest jurn ne serum plus vivant ;
Mais d'une chose vos soi jo ben guarant :
Seint pareïs vos est abundant ;
As innocenz vos en serez seant. »
A ices mot si s'esbaldissent Franc
Cel nen i ad Munjoie ne demant.

La Chanson de Roland, laisse CXV

Vocabulaire :

i : il

Camp : champs

Lor seient guarant : qu'ils les protègent

Semblant : sentiment

Mespensant : mes / pensant (mes = mauvaises)

Pur Deus : au nom de Dieu

Prozdom : proz / dom (proz = preux)

Pramis : parmis

Prendrum : trouverons

A itant : à ce temps (= bientôt)

Ultre : après, au-delà

Ben : bon, bien

Pareïs : paradis

Abundant : grand ouvert

Az : avec

S'esbaldissent : se réconforment (= s'esbaudir)

Cel nen i ad : qu'il n'en est aucun

Munjoie : Montjoie (cri de guerre)

Demant : réclame (= crier)

1) Certains mots en ancien français sont restés les mêmes en français moderne et ont la même orthographe. Lesquels ?

2) Traduire cette laisse en français contemporain

Aide : les pronoms personnels existent peu : on les définit, comme en latin, par la terminaison des verbes : -um = -ons (1^{ère} pers. plur), -ez = 2^{ème} pers. plur., -ent = 3^{ème} pers. plur.,

Traduction :

Quand nos Français voient qu'il y a tant de païens,
Et que la campagne en est couverte de toutes parts,
Ils appellent à leur aide Olivier et Roland
Et les douze Pairs pour leur servir de rempart.
L'Archevêque alors leur dit sa façon de penser :
« Pas de lâcheté, seigneurs barons.
« Au nom de Dieu, ne fuyez pas,
« Et qu'on ne puisse pas faire contre nous de mauvaises chansons.
« Il vaut bien mieux mourir en combattant.

« Or il est très-certain que nous allons mourir ;
« Oui, après ce jour nous ne serons plus vivants.
« Mais il est une chose dont je puis vous être garant,
« C'est que le saint Paradis est à vous :
« Demain vous y serez assis près des saints Innocents. »
À ces mots, les Francs se remettent en joie,
Et tous de crier : « Montjoie ! Montjoie ! »

La langue du XII ème siècle

La langue au Moyen-Age n'est pas stabilisée comme la nôtre : il n'existe pas de code fixe, pas de règles précises déterminant un usage de la langue commun à toutes les personnes du territoire. La langue orale se composait de parlers, de dialectes différents suivant les régions de France, issus du bas-latin : le atin oral du peuple. On distingue en gros la langue d'Oc (Sud de la France) et la langue d'Oïl (nord de la France). La langue écrite était essentiellement le latin, langue des gens d'Eglise et des gens cultivés.

S'impose petit à petit vers le XIIème s. le francien (le parler de l'Ile-de-France) c'est-à-dire l'ancien français, dans les textes administratifs pour unifier une langue nationale, et dans la littérature. La littérature était essentiellement écrite pour une transmission orale, la récitation et la déclamation : l'œuvre est faite pour être entendue. On appelle quelquefois cette langue le « roman », c'est-à-dire l'ancien-français, langue non latine utilisée dans l'écriture en vers des chansons.

Mais cette langue diffère beaucoup de notre français moderne qui a une fixité relative et une homogénéité nationale. Il y avait bien à l'époque des routes, des pèlerinages, des foires, des guerres, mais la population était tout de même très compartimentée par le système féodal et l'absence d'unification politique. La langue est parlée et reste fortement marquée par les dialectes.

Les trois grands genres littéraires : la farce ou fabliau - la chanson de geste - la « fine amor », la chanson de cour

1) La farce et fabliau :

Le mot "fabliau" désignait au Moyen-Age, toute sorte de textes courts principalement destinés à un public populaire; aussi bien des poèmes que des contes religieux ou comiques, voire des chroniques historiques rimées. Le mot "farce" était réservé à de courtes pièces théâtrales dont le ton et les thèmes se distinguaient des spectacles religieux comme les "mystères".

Des centaines de farces et fabliaux sont parvenus jusqu'à nous. On y trouve quantité de thèmes, de scènes, de jeux qui ont nourri toute la littérature jusqu'à nos jours, du Roman de Renart à Rabelais, de Molière à Feydeau. L'épouse autoritaire se retrouve dans un baquet d'eau ; le prêtre profiteur est finalement dépouillé de sa vache ; le comédien jongleur est sauvé du diable par Saint-Pierre ... Comiques ou sérieux, les fabliaux sont d'une compréhension immédiate. Un fabliau est donc un texte court et simple à comprendre. Le récit ne s'encombre jamais de descriptions. Les personnages rappellent par leurs défauts, leurs manies, le voisin que l'on connaît, le seigneur ou le prêtre du village. Ils abordent les soucis de la vie quotidienne, ce qui les rend accessibles et très populaires. Ils exposent sans complaisance les défauts humains et tournent en ridicule ceux qui le méritent. Même si farces et fabliaux ne se terminent pas par une moralité, ils sont porteurs d'un message édifiant facile à percevoir. On peut donc les mettre en réseau avec les fables, comme celles de La Fontaine : "fable" et "fabliau" ont la même origine étymologique.

Les jongleurs colportaient les fabliaux. Au Moyen-Âge les jongleurs étaient des artistes itinérants qui chantaient, récitaient des récits ou de la poésie dans les cours seigneuriales ou dans les villages.

Un trouvère est un poète et un chanteur du Moyen-Âge. Il s'exprimait en langue d'oïl, c'est-à-dire la langue parlé au nord de la Loire.

Un troubadour est un poète et un chanteur du Moyen-Âge. Il s'exprimait en occitan, langue d'oc, une langue utilisée par exemple en Limousin ou en Provence.

2) La chanson de geste : le roman de chevalerie :

Le genre épique (qui raconte en vers une action héroïque), illustré dans la littérature grecque par *L'Odyssée* et en littérature latine par *L'Enéide*, apparaît très tôt dans la littérature française, dès la fin du XI ème s., sous la forme de la *chanson de geste*.

Une chanson de geste est un poème narratif chanté ayant pour sujet des exploits héroïques (geste < gesta, pl. n. « exploits »). Les héros sont presque constamment des chevaliers français luttant pour le service de leur suzerain, et généralement dans les péripéties d'un gigantesque combat opposant la chrétienté aux païens, mettant en scène la légende de la période carolingienne (*La Chanson de Roland*, XIIème s.). Elle est créée et transmise par des *jongleurs*, à la fois auteurs, remanieurs et interprètes, qui pratiquent la récitation publique.

La chanson de geste est écrite en groupe de vers (souvent des octosyllabes : 8 syllabes) rimés ou ayant la même assonance, appelé des *laisses*.

3) La « fine amor » : la chanson de cour et la littérature chevaleresque courtoise

Cette littérature se présente comme un récit de longue haleine (à la différence du lai comme l'écrit Marie de France, et du fabliau) souvent en vers octosyllabiques à rimes plates, écrit par un clerc, mettant en scène des exploits de chevaliers et des aventures amoureuses. Le héros est un preux, mais il n'a plus de mission guerrière ni de fonction essentielle : l'aventure vécue pour elle-même et l'amour sont les plus grandes affaires de sa vie. Le roman reflète une vie de cour délicate, à l'abri du besoin, et exprime une conception aristocratique de l'amour (la *fin'amor*).

Il s'adresse à un public cultivé dont il flatte le goût littéraire (allusions à d'autres héros romanesques, descriptions d'objets d'arts où sont représentés des épisodes romanesques, etc.), et plus particulièrement aux dames. Le texte n'est plus chanté (comme la chanson de geste) mais vraisemblablement lu, à haute voix, en petit comité, dans la chambre des dames.

Il n'exalte plus une collectivité, mais invite à l'évasion. La chanson de geste, comme *La Chanson de Roland*, prenait son inspiration dans la "matière de France". Le roman courtois se nourrit de la "matière antique", les auteurs classiques grecs et latins, et de la "matière de Bretagne", les traditions populaires celtes (*Tristan et Iseult*, ou les romans de la geste arthurienne de Chrétien de Troyes). Ces récits chevaleresques montrent une présence forte de l'imaginaire et du merveilleux, où se mélange le merveilleux païen issu du monde celte (Merlin l'enchanteur, la fontaine magique de Brocéliande, Les fées Morgane ou Vivianne...) et le merveilleux chrétien (la Quête de Graal).

La naissance de ce nouveau genre est à mettre en rapport avec une évolution de la société, caractérisée notamment par l'influence grandissante des femmes et le développement de l'éthique courtoise. Il incarne un rêve de bonheur, un sentiment de force, la volonté de triompher d'un mal. Il a pour fonction sociale de sceller, par le moyen d'une adhésion à un ensemble de valeurs (de beauté et de sentiments) la communauté de la cour.